



Le Syndicat
de la Production
Indépendante

Commission Spectacle Vivant du mercredi 25 février 2026 Compte-rendu

**Rappel : tous les échanges lors des commissions du SPI
sont réservés aux adhérent·es et restent confidentiels**

Ordre du Jour

- SPI – Équipe permanente
- Ministère de la Culture - Concertation en cours sur le partage de la valeur issue des captations audiovisuelles des spectacles vivants musicaux
- Engagements des diffuseurs - tour de table
- Menaces et rackets éventuels d'équipes de tournages - tour de table
- CNC - retours en prévision d'une rencontre avec Bambou Nguyen et son équipe
- Divers

Information en préambule

Pour information, la plateforme MesAides du CNC connaît un problème technique : seul un fichier peut actuellement être déposé sur la plateforme lorsque les producteurs déposent les comptes définitifs. En attendant que le problème soit résolu, il est recommandé d'envoyer les dossiers par courriel à son chargé de compte.

SPI – Équipe permanente

Brigitte Ducottet – Supermouche Productions, Trésorière du SPI, fait le point sur la situation actuelle de l'équipe des permanents du SPI :

- Délégué général : Sébastien Colin a quitté ses fonctions de Délégué général mi-janvier. Caroline Lang, qui lui a succédé pendant trois semaines, a donné sa démission pour raisons personnelles
Le SPI est en cours de recrutement pour le poste de Délégué général qui nécessite des compétences en cinéma, audiovisuel, gestion d'une équipe de salariés et en relationnel – lobbying vis-à-vis des pouvoirs publics.
- Comptabilité : Davig Guigui va quitter le SPI, qui vient de recruter Victor Gresard au poste de Chargé de gestion administrative, financière et sociale.

- Déléguée aux affaires sociales : Louise Lebecq a quitté le SPI pour évoluer dans sa carrière professionnelle. Son poste est en cours de recrutement. Sabrina Ben Raies, juriste chargée des affaires sociales assure l'intérim.
- Déléguée Animation et Court-métrage : Céline Hautier est en congé maternité pour une durée d'un an. C'est Valentine Cottinet qui assure ses fonctions pendant cette période.
- Déléguée générale adjointe et déléguée audiovisuel : Emmanuelle Mauger est en arrêt depuis mi-novembre. Binta Bah est en charge de l'Audiovisuel pendant son absence.

Binta Bah, Valentine Cottinet et Marion Golléty (Déléguée cinéma) ont accepté d'assurer ensemble l'intérim de la Délégation générale.

En cette période particulière, l'équipe des permanents se partage les dossiers et fait son maximum pour répondre aux besoins des adhérents.

Ministère de la Culture – partage de la valeur des captations audiovisuelles

Le Ministère de la culture a initié une concertation sur le partage de la valeur sur la captation de spectacles vivants. Le calendrier des réunions s'étend de décembre 2025 à avril 2026. Cette concertation fait suite au courrier adressé en septembre 2026 à la Ministre de la culture, courrier par lequel le SPI, le SPECT et l'USPA l'ont interpellée en raison de sa position en faveur de la création d'un droit voisin au profit des producteurs de spectacles sur les captations.

Le SPI avance sur ce sujet en collaboration étroite avec le SPECT et l'USPA.

Malgré un état des lieux du secteur et l'exposition par les producteurs délégués de captations des difficultés qu'ils rencontrent (baisse des budgets de France TV, baisse des revenus publicitaires des chaînes privées...), les producteurs de spectacles restent sur leur position et insistent pour la création d'un droit voisin.

Ils sont persuadés que les producteurs délégués bénéficient d'une marge importante sur les captations. Or, la profession dans la branche audiovisuelle est encadrée et transparente, sans doute l'une des plus transparente sur les comptes de production et d'exploitation.

Ils estiment aussi que la captation de spectacles se réduit à « poser une caméra et filmer » et dénigrent ainsi le travail du producteur délégué.

A signaler : l'absence des réalisateurs de captations dans cette commission ; ils pourraient expliquer leur travail d'artiste-auteur de captations audiovisuelles.

Les producteurs ont précisé qu'ils prennent des risques sur la création de l'œuvre audiovisuelle et que le partage de la valeur existe déjà en quelque sorte par le biais des coproductions. Le risque serait la systématisation du partage de la valeur qui pourrait bénéficier à des structures qui se contentent de diffuser les spectacles.

La situation se complique encore lorsqu'un label intervient dans le circuit, voire une salle de spectacle un artiste.

La position des producteurs délégués a été comprise par la Commission. Elle est surtout soutenue par la Procirep qui a transmis les faibles chiffres de la copie privée, et par le CNC qui a rappelé que les critères d'obtention des aides demandent un véritable travail de conception, de création et de réalisation autour de l'œuvre captée.

La finalité de cette Commission serait la création du droit voisin réclamé par les producteurs de spectacles. Or, il faut rappeler que ce sujet a déjà été débattu et rejeté à chaque fois en 2013, 2014 et 2022.

Engagement des diffuseurs – tour de table

Un tour de table est effectué auprès des adhérents présents afin de connaître l'état des rapports avec les diffuseurs et leurs engagements des diffuseurs. Il en ressort :

Canal+

- Olympia TV cesse la diffusion
- Comédie+ semble reprendre quelques commandes au cas par cas, mais avec un volume moins important qu'auparavant

Arte

- Situation floue actuellement.
- Un rendez-vous est en cours de calage avec Sylvie Stephan, Directrice des programmes et gérante Arte GEIE

Nouvelles chaînes

- T18 fait uniquement du préachat actuellement. La chaîne a récemment diffusé une pièce de théâtre.

France TV

- Sonia Djallali serait annoncée comme la successeuse de Michel Field. Un rendez-vous est à organiser avec elle, ainsi qu'avec Anne Holmes dont la nouvelle fonction est Préfiguratrice Fiction et Spectacle Vivant
- Il serait intéressant de rencontrer également Cyril Giraudbit, Directeur des antennes
- Un adhérent a signé pour des captations avec France TV Outre-mer

Menaces de racket sur les tournages

Des adhérents producteurs de fiction ont fait part au SPI de rackets et de menaces sur les personnes ou le matériel de tournage, dans certaines banlieues et certains arrondissements de Paris. Jusqu'à présent, dans certains quartiers / cités sensibles, il existait des négociations avec des associations de quartiers pour pouvoir tourner en sécurité.

La Mission cinéma de la Mairie de Paris a été informée.

Le SPI alerte donc les adhérents de captations de spectacles sur cette situation.
Pour l'heure, aucun d'eux n'a été confronté à cette pratique.

Si cela devait se produire, il est recommandé de porter plainte au commissariat du lieu de tournage et de remonter le cas au SPI.

CNC – préparation d'une rencontre avec Bambou Nguyen

Le SPI va rencontrer prochainement Bambou Nguyen, Cheffe du service des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant au CNC.

Un tour de table est organisé afin de connaître les sujets et difficultés des adhérents à lui transmettre.

- Toujours des bugs sur MesAides, (avec même des annonces d'aides supérieures à la demande)
- Crédit d'impôt
- Il y a encore des retards sur les AD, même si les délais se sont améliorés
- Questionnement sur le traitement des générés
- Questionnement sur les critères du sélectif

Le SPI a déjà demandé à dé plafonner le nombre de demandes à l'automatique.
Il semblerait que le CNC attend les chiffres de l'année 2025 pour se positionner.

- Nous vous rappelons que Sébastien Meunier recense à ce lien <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd0zhRJDLitjyphNWcRaglrXsXFfN-0hTB0MYTLqKOnv2tOlq/viewform?usp=sharing&ouid=104931233863383791616> vos problèmes avec le CNC afin de les faire remonter.

Divers

RNPP

Le SPI rappelle que la reddition de compte auprès des ayants-droits est obligatoire pour tous les producteurs, même si la somme est nulle.

Une séance d'information sur le sujet sera bientôt organisée. Pour la préparer, le SPI va sonder les adhérents.

Rappel contact : les adhérents sont invités à contacter le SPI pour faire remonter leurs problématiques avec les diffuseurs, le CNC ou autres organismes, auprès de Sébastien Meunier : smeunier@lespi.org

La prochaine Commission Spectacle Vivant se réunira le mercredi 22 avril